

Compte-rendu du conseil du département d'Histoire
5 mai 2026 – 14h
Salle du Conseil Lettres

Présent.es : Christian Stein, Odile Roynette, Sophie Baby, François Jarrige, Hervé Mouillebouche, Philippe Salvadori, Ronan Vatan, Gabriel Bal, Hugo Lallement, Noam Daudon, Nina Defreitas.

En ligne : Sabine Lefebvre, Noëlle Deflou-Leca, Laurence Mercuri, Perrine Kossmann, Arnaud Fossier.

Procurations : Jérôme Loiseau, Jean Vigreux, Philippe Poirrier, Hervé Mazurel, Thomas Bouchet, Marie Commaret, Camille Giraud

Secrétaire de séance : Sophie Baby

14h : ouverture de la séance

S. Baby annonce son départ de la direction en fin d'année scolaire, en raison de l'obtention d'une délégation CNRS pour un an. Elle propose que lors de la prochaine et dernière réunion de département de l'année, en juin, les statuts soient modifiés pour permettre l'élection d'une direction sans attendre le mois d'octobre.

Réforme du CAPES :

Ch. Stein explique la situation : le projet de maquette L3P2 validé lors du conseil du 20 janvier, approuvé en conseil d'UFR, a été retoqué par les instances universitaires. **L'UFR perd donc officiellement 340h d'ETD au profit du M2E de l'INSPE, sans aucune compensation** de la part de l'université pour nous permettre de préparer nos étudiants au concours.

Face à ce retrait, annoncé quelques jours avant les vacances de Pâques, nous sommes contraints à un sauvetage in-extremis afin de pouvoir proposer une solution à nos étudiants à la rentrée prochaine. Solution qui n'est qu'un pis-aller, mais qui est pensée comme provisoire : il s'agit de récupérer 108h en suspendant temporairement l'UEO de CCS de L3 pour proposer une préparation CAPES a minima. Le format administratif que prendra cette préparation a minima est encore incertain, entre un parcours de L3 spécifique ou des UE dédiées – des réunions sont encore prévues avec les VP formation la semaine du 12 mai.

F. Jarrige entame le tour des questions. Et l'INSPE ? Que fait-il des heures récupérées ? Le ministère avait annoncé 300h d'enseignement disciplinaire pour les UFR, mais à Dijon ce sont seulement 64h qui y sont consacrées dans un Bloc 1 – des heures qui seront données à du personnel INSPE en quête de service après la fermeture de sites en région.

A. Fossier s'interroge sur le contenu de ces 108h. Ch. Stein y répond :

- 16 questions sont au programme (Histoire + Géographie). En début d'année, 1 TD sera consacré à chaque question (présentation des problématiques, bibliographie) + 1 TD consacré à la question d'oral (également préparée dans le cadre de l'UE Prépro).

- Ensuite des TD techniques de présentation des épreuves précéderont des exercices blancs (tous les samedis entre la Toussaint et Noël, soit 6 exercices) avec 1 TD de correction technique.
- Puis 1 concours blanc fin janvier, avant les TD de préparation d'oraux en fin d'année et les colles.
- Il y aura également la possibilité d'assister à des CM en piochant dans l'offre de L1, L2, L3 pour compléter à la carte la formation disciplinaire.

Le débat s'engage sur la suspension de l'UEO de CCS de L3 pour un an. N. Deflou-Leca rappelle que cela implique 27hETD de service en moins par enseignant. M. Clouzot n'approuve pas un tel sacrifice, tout en comprenant les enjeux du Capes.

Ph Salvadori fait part de son indignation. Il insiste sur la perte sèche de 340h, soit l'équivalent de 2 postes entiers, au profit de l'INSPE qui dispose déjà d'un taux d'encadrement faramineux : pourquoi, au niveau de l'université, privilégier leurs postes au détriment des nôtres ? C'est un choix politique que l'université a choisi de faire, en privilégiant la formation pédagogique au sein de l'INSPE au détriment de la formation disciplinaire de nos futurs enseignants. Or toutes les présidences d'université n'ont pas opéré le même choix. Qui préparera les enseignants de demain ?

A. Fossier propose une autre solution : prendre 4h par UE de L3 fondamentale pour dispenser ces TD techniques, proposition soutenue par M. Clouzot, car cela permettrait de mieux répartir la charge entre les enseignants (sur la base du volontariat bien entendu). Mais quid de la géographie, rappelle Ch. Stein ? Et quid des étudiants de L3 qui ne préparent pas le concours, mais seraient contraints d'être présents à ces TD ne les concernant pas (notamment les boursiers, souligne N. Defreitas) ? A. Fossier précise qu'il n'y aurait pas d'obligation d'assiduité à ces 4h de TD et qu'il ne s'agit pas de modifier les maquettes, mais de s'en remettre au bon vouloir des enseignants prêts à assurer ces heures de préparation au CAPES. L. Mercuri souligne que cela conduirait à faire baisser le niveau général de la licence, elle n'est pas favorable à toucher aux UE fondamentales de L3.

S. Baby souhaite, avant de passer au vote, souligner qu'elle partage l'indignation des collègues face à une situation scandaleuse, imposée d'en haut de façon unilatérale, sans information claire, avec une lâcheté inouïe de nos institutions, face à un enjeu qui est immense. Et c'est précisément car l'enjeu est immense qu'il a fallu agir, par-delà l'indignation, par devoir, avec pragmatisme et tenter de proposer une solution, même provisoire, même insatisfaisante, pour nos étudiants l'an prochain.

Vote sur la suspension de l'UEO de CCS de L3 pour un an : 3 abstentions, 0 vote contre, 21 votes pour.

L'UEO de CCS de L3 ne sera donc pas proposée pour l'année 2026-2027, les heures étant allouées à la préparation au CAPES.

La séance est levée à 15h30.